

RÉSIDENCE n. f.

Les résidences désignent un séjour au cours duquel l'hôte accueilli.e dispose d'espaces de travail, de temps, de matériel et matériaux et d'une rémunération pour mener une activité de création.

Entre lieu de travail et lieu de vie, la villa accueille et accompagne ainsi artistes et chercheur.euse.s d'horizons divers (plasticien.ne.s, paysagistes, anthropologues, designers...)

Chaque résidence s'écrit «sur mesure» en fonction des projets, elles peuvent prendre des formes et des durées très variées (d'une semaine...à deux ans!)

L'abécédaire de la villa

en cours, 2021 - ...



● a.c.b